



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

R
M

10081514



27-05-2010

Greffe

N° d'entreprise : 0459.239.669

Dénomination(en entier) : **FORMA LINGUA**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : rue de Chénée, 53, 4031 Angleur

Objet de l'acte : modification de l'exercice

L'Assemblée Générale Extraordinaire des membres de l'asbl FORMA LINGUA s'est tenue le vendredi 21 mai 2010 au siège social de l'asbl, rue de Chénée, 53 à Angleur. L'Assemblée générale Extraordinaire étant valablement constituée, a adopté les résolutions suivantes :

L'Assemblée Générale Extraordinaire :

- accepte la modification de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre
- accepte la durée exceptionnelle de l'exercice en cours, à savoir 18 mois allant du 1^{er} juillet 2009 au 31 décembre 2010.

Lutgarde CUYPERS, administrateur-directeur de l'asbl FORMALINGUA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/06/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers